

Groupe Minier Impérial Ltée
États financiers
au 11 septembre 2017
(en dollars canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.
Financial statements
as at September 11, 2017
(in Canadian dollars)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
État initial de la situation financière	6
Notes complémentaires à l'état initial de la situation financière	7

Table of contents

Independent Auditor's Report
Initial Statement of Financial Position
Notes to the Initial Statement of Financial Position



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'actionnaire de
Groupe Minier Impérial Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Groupe Minier Impérial Ltée, qui comprennent l'état initial de la situation financière au 11 septembre 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Independent Auditor's Report

To the Shareholder of
Imperial Mining Group Ltd.

We have audited the accompanying financial statements of Imperial Mining Group Ltd., which comprise the initial statement of financial position as at September 11, 2017, a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on the financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Groupe Minier Impérial Ltée au 11 septembre 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Imperial Mining Group Ltd. as at September 11, 2017 in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 17 novembre 2017 / November 17, 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879 / CPA auditor, CA public accountancy permit no. A115879

Groupe Minier Impérial Ltée
État initial de la situation financière
(en dollars canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.
Initial Statement of Financial Position
(in Canadian dollars)

	Note	11 septembre 2017 / September 11, 2017	
		\$	
ACTIF			ASSETS
COURANT			CURRENT
Encaisse		16	Cash
Total de l'actif		16	Total assets
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social	3	16	Share capital
Total des capitaux propres		16	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		16	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

(s) _____, Administrateur / Director

1. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 17 novembre 2017.

Groupe Minier Impérial Ltée a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 11 septembre 2017. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410, rue Saint-Nicolas, Montréal, Québec, Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Généralités et base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur à la date de constitution. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous.

2.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation des états financiers, de nouvelles normes et interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours de l'exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position et elle ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de la société.

2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société.

2.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

2.5 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions.

3. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

1. GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements of the Company have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards (IFRS) and were approved and authorized for issue by the Board of Directors on November 17, 2017.

Imperial Mining Group Ltd. was incorporated under the Canada Business Corporations Act on September 11, 2017. The address of its registered office and principal place of business is 410 Saint-Nicolas Street, Montréal, Quebec, Canada.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

2.1 Overall considerations and Basis of evaluation

The financial statements have been prepared using accounting policies set out by IFRS effective at the date of incorporation. The significant accounting policies used in preparing the financial statements are summarized below.

2.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and which have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, new standards and interpretations and amendments to existing standards and further amendments were published but not yet effective, and the Company has not early adopted any of them.

Management expects that all pronouncements will be adopted in accounting for the Company during the annual period beginning after the date of entry into force of each position and it does not expect them to have a significant impact on the financial statements of the Company.

2.3 Functional and presentation currency

The financial statements are presented in Canadian dollars, which is also the functional currency of the Company.

2.4 Financial Instruments

Recognition, initial measurement and derecognition

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from a financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

Financial assets are initially measured at fair value plus transaction costs.

2.5 Equity

Share capital represents the amount received on the issue of shares.

3. SHARE CAPITAL

Authorized

Unlimited number of common shares without par value